

Calamités agricoles 2008

**Rectificatif à l'article paru dans le n° 1159
du 30 janvier 2009 page 20**

La Commission Nationale chargée de la reconnaissance du gel de la vigne en calamités agricoles se réunira début mars.

Les dossiers ne seront donc disponibles en mairie que fin mars ou début avril.

Volonté Paysanne du Gers n° 1160 - 13 février 2009